

## **DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 13 décembre 2024**

### **XI - Approbation de la création du DU Tremplin avec le label Diplôme de Spécialisation Professionnelle (DSP) Pilote de Lignes de Production Automatisées (PLPA)**

L'IUT de Chartres propose la création d'un DU Tremplin PLPA, avec le label DSP. Ce diplôme en alternance est destiné à renforcer les capacités d'adaptation des étudiants en difficulté pour faciliter la transition entre le Lycée et l'IUT. Cette formation concerne les étudiants des spécialités du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Génie Industriel & Maintenance (GIM) et Génie Électrique & Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT de Chartres et plus largement les étudiants en première année des licences scientifiques de l'Université d'Orléans en réorientation. Les objectifs d'une telle formation sont d'améliorer les taux de réussite et d'insertion professionnelle des deux spécialités BUT précitées. Le projet de création de la formation DU PLPA, en annexe, a été approuvé par le conseil de l'IUT de Chartres le 26 septembre 2024.

Le Conseil d'administration approuve la création du DU Pilote de Lignes de Production Automatisées à l'IUT de Chartres.

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	35

<b>Quorum :</b>	atteint
<b>Membres présents :</b>	18
<b>Membres représentés :</b>	7
<b>Total :</b>	25

Décompte des votes :

<b>Abstentions :</b>	-
<b>Votants :</b>	25
<b>Blancs ou nuls :</b>	-

<b>Suffrages exprimés :</b>	25
<b>Pour :</b>	25
<b>Contre :</b>	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 20/12/2024

**Le Président de l'Université**



**Éric BLOND**

#### **DÉLAI DE RECOURS :**

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

## Dossier de demande de création Diplôme d'Université

### DU Pilote de lignes de production automatisées

#### Circuit de validation :

1/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :

2/ Date de passage au Conseil Académique :

3/ Date de passage au Conseil de la Formation :

4/ Date de validation au Conseil d'Administration :


## Rappel réglementation

### I Selon l'article L 712-6-1 du Code de l'éducation

**Le Conseil Académique** en formation plénière est consulté ou peut émettre des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur vacants ou demandés, sur la demande d'accréditation mentionnée à l'article L. 613-1 et sur le contrat d'établissement.

Le Conseil académique délibère sur l'opportunité de l'ouverture d'un DU au regard des orientations de l'établissement en matière de politique de formation.

A ce titre, il examine et se prononce sur les rubriques de ce dossier qui doivent lui être explicitées en séance :

- Description générale du projet ;
- Objectifs de la formation et compétences développées ;
- Positionnement de la formation au sein de l'offre globale de l'université et lien avec la stratégie de l'établissement ;
- Public visé ;
- Niveau de la formation ;
- Débouchés ;
- Partenariats envisagés.

Les décisions du conseil académique comportant une incidence financière sont soumises à approbation du conseil d'administration.

### II Selon l'article L 712-6-1 du Code de l'Education

**La Commission Formation et Vie Universitaire** est consultée sur les programmes de formation des composantes.

Elle délibère uniquement sur les rubriques du dossier qui doivent être présentées avec soin aux membres de la commission soit :

- Equipe de formation ;
- Organisation générale de la formation ;
- Liste des enseignements proposés ;
- Modalités de contrôle des connaissances et de compétences ;
- Evaluation des enseignements.

### III Selon l'article L712-3 du Code de l'Education

**Le Conseil d'Administration** délibère sur toutes les questions que lui soumet le président, au vu notamment des avis et vœux émis par le conseil académique, et approuve les décisions de ce dernier en application du V de l'article L. 712-6-1 ;

Le Conseil d'Administration tout en examinant l'ensemble du dossier porte une attention particulière aux incidences financières des décisions prises et s'assure donc que la création d'un diplôme soit compatible avec la soutenabilité de l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement.

A ce titre, il porte une attention particulière à la détermination du coût de la formation et du tarif applicable qui doit lui être particulièrement bien explicitée, en précisant et expliquant les hypothèses retenues sur les modalités d'auto financement

## I - Fiche récapitulative

Date d'ouverture prévisionnelle :

Janvier 2025

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

IUT de Chartres

Nom du Responsable pédagogique de la formation :

1. Eric COSTANZO
2. Fabrice LEBIAN

Qualité, statut, section CNU :

1. PRCE de Physique appliquée
2. PRAG en communication

Téléphone :

02 37 91 83 12

E-mail :

[eric.costanzo@univ-orleans.fr](mailto:eric.costanzo@univ-orleans.fr)

Composante de rattachement :

IUT de Chartres

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, saisie des heures de service) :

IUT de Chartres

Composante assurant la responsabilité administrative pour les conventions et/ou contrats de formation) :

SEFCO / IUT de Chartres

## II - Description générale du projet

### II – 1 Objectifs de la formation – compétences développées :

L'IUT de Chartres reçoit régulièrement des demandes des entreprises industrielles pour l'organisation de formations professionnelles de pilote de lignes de production de niveau Bac + 1, métier en forte tension en Eure & Loir mais l'IUT n'a pas une offre de formation continue ciblée pour y répondre.

Chaque année en moyenne 30% des étudiants, en 1<sup>e</sup> année dans les départements Génie Industriel et Maintenance (GIM) Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII), sont en situation d'échec. Un grand nombre de ces étudiants nous indiquent avoir choisi leur formation pour l'attrait qu'ils ont pour les métiers de l'industrie mais trouvent que le rythme des enseignements du premier semestre trop rapide. Les approches classiques de remédiation pour aider les étudiants à résorber leurs insuffisances ont montré leurs limites à l'obtention de résultats satisfaisants.

Afin de trouver une réponse efficiente, soutenable pédagogiquement et financièrement pour l'établissement, aux besoins précitées, nous avons initié plusieurs séances de travail avec le SeFCo et quelques entreprises adhérentes aux cluster Polepharma et Cosmetic Valley. À l'issue de ces consultations, la création d'un Diplôme Universitaire (DU) de niveau Bac+1, Pilote de Lignes de Production Automatisée (PLPA), à déployer en blocs de compétences combinant les approches académique et professionnelles, s'est avérée une option probante. D'un point de vue académique, le DU envisagé reprend l'essentiel du programme du 1<sup>er</sup> semestre du BUT Génie Industriel et Maintenance (GIM) complété par les fondamentaux de l'exploitation et la maintenance d'une ligne de production automatisée des industries pharmaceutique, cosmétique et agro-alimentaire. Le programme du DU proposé répond également aux exigences de la fiche RNCP 37221 relative au métier PLPA permettant la demande du label DSP délivré par le MESR qui inclut l'attribution d'un crédit de 60 ECTS aux titulaires du DU. L'organisation de la formation en blocs de compétence servira également à répondre aux besoins de formations continues.

Le DU a donc pour objectif de reconsolider les connaissances fondamentales et de remotiver les étudiants 'décrocheurs' de l'IUT voire d'étudiants en réorientation de notre université afin de leur permettre de repartir sur de meilleures bases à la fin de leur formation. La formation sera aussi proposée en formation continue à des personnes susceptibles de nous être proposées par les entreprises partenaires ainsi qu'aux candidats individuels. À l'issue du parcours de formation, Les titulaires du DU-DSP pourront reprendre leurs études à partir du second semestre du BUT GIM (le premier semestre leur étant automatiquement validé). Étant donné la forte demande de techniciens de maintenance sur le bassin chartrain, en cas d'une insertion professionnelle immédiate après le DU-DSP, il sera possible de valider ultérieurement des compétences du BUT GIM (voir annexe 1) dans le cadre du dispositif VAE. Le DU-DSP complétera l'offre de formation de l'IUT de Chartres avec une formation inexistante actuellement en Région Centre Val de Loire pour le public visé.

Au point de vue opérationnel, Le titulaire du DU PLPA pilote et améliore au quotidien, dans le cadre des règles QHSSE, la production d'un atelier, d'une unité de fabrication ou de conditionnement, en résolvant les problèmes courants. Il intervient dans la production sur tous les aspects d'optimisation des processus de fabrication (consommation matières, prix de revient, résultats environnementaux, rendement et disponibilité des installations) pour les industries pharmaceutiques, cosmétiques et agro-alimentaire. Il analyse les indicateurs de performance et propose des optimisations ou des améliorations si nécessaire. Il participe au processus de maintenance de niveaux 1 & 2 des installations.

Le DU PLPA est constitué de **4 blocs de compétences** formant les Unités d'Enseignement (UE). Ces blocs de compétences sont :

#### **RNCP37221BC01 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (UE1)**

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et/ou en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

#### **RNCP37221BC02 - Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel (UE2)**

- Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages.
- Communiquer dans une langue étrangère.
- Se servir des outils numériques en lien avec un champ professionnel.

#### **RNCP37221BC03 - Piloter une installation (UE3)**

- Participer au pilotage des activités d'une ligne de production en utilisant les standards de l'entreprise
- S'assurer de la disponibilité et de la conformité des matières et appareillages nécessaires à la production
- Piloter une ligne automatisée assurant la fabrication d'un produit en respectant les normes QHSE
- Surveiller l'ensemble des éléments constitutifs de l'installation
- Prendre en charge un régime transitoire (démarrage, arrêt, perturbations) ou dégradé d'une ligne de production
- Collecter des données pour améliorer le pilotage d'une ligne de production
- Renseigner les documents de suivi du pilotage et les bases de données associées
- Recueillir les données pertinentes à la mise en œuvre d'une production.

#### **RNCP37221BC04 - Maintenir une installation (UE4)**

- Collecter des données en vue de la planification des opérations de maintenance d'une ligne de production
- Établir un diagnostic de connectivité des équipements
- Participer aux opérations de maintenance de niveau 1 et 2
- Préparer la mise à disposition des installations dans le cadre d'interventions de maintenance préventive ou curative
- Participer à la réduction de plan de maintenance en améliorant la robustesse et/ou le système d'alerte connecté en temps réel.

#### **Modalités d'évaluation :**

- Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme sont précisés à la page 12.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## **II – 2 Positionnement de la formation au sein de l'offre globale de l'université ; positionnement par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)**

- ✓ Comment cette formation s'intègre dans le projet d'établissement ?

**Cette formation s'intègre dans la stratégie de l'établissement d'aide à la réussite et de réduction du taux d'échec au cours du premier cycle universitaire.**

- ✓ Comment cette formation se positionne-t-elle au niveau de l'offre de l'université ? S'intègre-t-elle dans une logique de filière ? Est-elle complémentaire à une formation existante ? Si oui, laquelle ?

**La formation ne s'inscrit pas dans une logique de filière, mais elle est adossée au BUT Génie industriel et maintenance dispensé à l'IUT de Chartres.**

- ✓ Comment cette formation s'inscrit dans le contrat interne d'objectifs et de moyens de la composante organisatrice ?

**La formation s'inscrit dans la mise en œuvre du contrat interne d'objectifs et de moyens de l'IUT de Chartres voté au CA de l'Université d'Orléans le 15/03/2024. Cette formation vise l'amélioration du taux de réussite des étudiants de BUT en difficulté en permettant une insertion professionnelle immédiate vers des métiers en tension et en offrant la possibilité, pour ceux qui le peuvent, de réintégrer le cursus BUT.**

- ✓ A quel besoin répond-elle ? (Social, économique...) Quel est son positionnement : sur le territoire régional, national... ? Répond-elle à une demande de branche professionnelle ? Existe-t-il des formations équivalentes ?

Les pilotes de lignes de production et les techniciens de maintenance représentent plus de 3000 salariés en Eure & Loir. Ces dernières années, près de 250 à 300 intentions de recrutement par an pour ces types de profil ont été recensées en Eure & Loir. Les entreprises du territoire peinent à satisfaire leurs offres. Ces dernières années, les tensions de recrutement se sont accrues avec la multiplication des départs en retraite. Le fort besoin des entreprises pour ce profil de poste eu égard aux investissements de plus de 3 milliards d'euros prévus au cours des trois prochaines années par les entreprises en pharmacie et cosmétique industrielles installées en Eure & Loir, et plus particulièrement dans l'agglomération chartraine et drouaise, fait que les métiers auxquels donnent accès le DU PLPA sont à fort potentiel de recrutement. Le DU PLPA vise donc à répondre au besoin de compétences dans un métier en tension en Eure & Loir.

- ✓ Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter : [direction.deve@univ-orleans.fr](mailto:direction.deve@univ-orleans.fr)

## II – 3 Publics visés

- Pré-requis et niveau d'entrée requis :

- Orientation BUT 1 secondaire en difficulté.
- Orientation L1 en difficulté

- Type de public :

<input checked="" type="checkbox"/> Formation Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation par alternance <input type="checkbox"/> Formation Continue <input type="checkbox"/> Formation à distance	<u>Autres publics (précisez) :</u>  VAE
--	---

**Effectifs attendus en formation continue :**

Année n + 1	Année n + 2	Année n + 3	Année n + 4	Année n + 5
<b>14</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

## II – 4 Niveau de la formation

- Niveau IV (bac/bac +1)
- Niveau III (bac+2)
- Niveau II (bac+3/bac+4)
- Niveau I (bac+5)

## II – 5 Débouchés (métier ou formation)

Métiers visés	Code ROME
Agent d'ordonnancement-lancement-planification en industrie	H1403 ; H1404
Agent de préparation en industrie	H1403 ; H1404
Agent de préparation de la production	H1403 ; H1404
Agent des méthodes en industrie	H1403 ; H1404
Agent technique bureau des méthodes en industrie	H1403 ; H1404
Agent de maintenance sur systèmes automatisés	I1304 ; I1302 ; I1310
Agent de maintenance industrielle	I1304 ; I1302 ; I1310
Agent de rénovation et de maintenance d'équipement industriel.	I1304 ; I1302 ; I1310

Poursuite d'études éventuelle
BTS, BUT GIM (Semestre 2).

Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet (code ROME, poursuite d'études), vous pouvez contacter : [dojp-@univ-orleans.fr](mailto:dojp-@univ-orleans.fr)

## II – 6 Partenariats envisagés :

- *Quels partenariats internes (laboratoires...) et externes sont envisagés ?*
- *Quel est leur degré de finalisation ?*

La formation DU Pilote de lignes de production automatisée est soutenue par les cluster Polepharma, Cosmetic Valley, et de nombreuses entreprises d'Eure & Loir (voir annexe 3).

**Joindre dossiers et lettres d'intention**

## II – 7 Equipe de formation :

### Titulaires

NOM, Prénom	Statut	Section CNU	Service prévisionnel DU en Heq TD	Service réalisé N-1*
AULÉRY Frédéric	PRAG	60	46	457
CONTIE Christine	PRCE	60	32	450
COSTANZO Eric	PRCE	63	32	516
LEBIAN Fabrice	PRAG	09	32	531
LEROUX Jomana	MCF	06	20	160
HUGO Pierre-Yves	PRCE	60	12	451
PAYET Dominique	PRCE	11	32	471
SBAÏ Marie	MCF	63	24	265
SEKKO Edgard	MCF	61	16	64
TRIHAN Dominique	PRCE	63	16	449

\*Rubrique complétée par le Service de Pilotage et d'Accompagnement des Formations (SPAF)

### Vacataires

NOM, Prénom	Fonctionnaire	Non Fonctionnaire	Service prévisionnel DU en HEQ TD
LEGER Jean-Paul		x	38
KULCZYCKI Eric		x	60
MOULIN Lucien	x		16
BUHOT Cyril		x	30

Volume horaire de la formation : **406 heures.**

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : **65 % (262 heures).**

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : **35 % (144 heures).**

## III – Organisation de la formation

### III-1 Les Unités d'Enseignement (UE) et les modules d'enseignement (EC)

UE	Intitulé UE	EC	Ens	V. Horaire HTD	Coeff	ECTS
<b>UE0</b> HTD: 96 COEFF :12 ECTS :12	<b>Communication et connaissance de l'entreprise</b>	EC01: Techniques d'Expression et de Communication 1	FL	16	2	2
		EC02: Anglais 1	DP	16	2	2
		EC03: Projet Personnel et Professionnel	MS	16	2	2
		EC04: Techniques d'Expression et de Communication 2	FL	16	2	2
		EC05: Anglais 2	DP	16	2	2
		EC06: Outils numériques	FA	8	1	1
		EC07: RSE et enjeux environnementaux	MS	8	1	1
<b>UE1</b> HTD: 66 COEFF: 8,5 ECTS: 8,5	<b>Bases scientifiques et outils de modélisation</b>	EC11: Fondamentaux de mathématiques	EC	16	2	2
		EC12: Fondamentaux de génie mécanique	PYH	12	1,5	1,5
		EC13: Fondamentaux de Génie électrique	EC	16	2	2
		EC14: Mathématiques appliquées et informatique	FA	22	3	3
<b>UE2</b> HTD: 116 COEFF: 15 ECTS: 15	<b>Bases technologiques et connaissance des lignes de production automatisées</b>	EC21: Technologie Mécanique et Fluidique	FA	16	2	2
		EC22: Électricité et automatismes industriels 1	ES	16	2	2
		EC23: Évaluer les risques lors d'une intervention simple dans l'industrie cosmétique et Pharmaceutique. Adopter un comportement adapté aux zones à atmosphère contrôlée.	CC	16	2	2
		EC24: Habilitation électrique	LM	16	2	2
		EC25: Électricité et automatismes industriels 2	DT	16	2	2
		EC26: Conduite d'une démarche d'analyse des causes de pannes ou dysfonctionnements	EK	12	1,5	1,5
		EC27: Introduction à la logistique industrielle	JL	10	1,5	1,5
EC28: Intégrer les règles de sécurité et les notions de Bonnes Pratiques de Fabrication de l'industrie pharmaceutique et cosmétique lors des interventions	EK	16	2	2		
<b>UE3</b> HTD: 48 COEFF: 6,5 ECTS: 6,5	<b>Outils de pilotage des lignes de production automatisées</b>	EC31: Pilotage d'une ligne de production automatisée en fonctionnement normal	JPL	16	2	2
		EC32: Pilotage d'une ligne de production automatisée en régime transitoire et régime dégradé	JPL	12	1,5	1,5
		EC33: Optimisation et maîtrise de la production dans l'industrie cosmétique et pharmaceutique	JPL	10	1,5	1,5
		EC34: Optimisation de l'approvisionnement	JL	10	1,5	1,5
<b>UE4</b> HTD: 80 COEFF: 10 ECTS: 10	<b>Outils de maintenance des lignes de production automatisées</b>	EC41: Méthodes et outils de la Maintenance	CC	16	2	2
		EC42: Exécuter des opérations élémentaires de maintenance	CC	16	2	2
		EC43: Remplacer un élément avec changement de modèle	EK	16	2	2
		EC44: Mettre en place une action de maintenance Niv2	EK	16	2	2
		EC45: Valider le remplacement d'un élément d'un système pluri-technique	EK	16	2	2
<b>UE5</b> COEFF: 8 ECTS: 8	<b>Expérience professionnelle</b>	Stage et Mémoire professionnel	EC		8	8
<b>TOTAL DU-DSP PLPA</b>				<b>406</b>	<b>60</b>	<b>60</b>

### III-2 Tableau des Blocs de Compétences et UE

Bloc de Compétences	UE0	UE1	UE2	UE3	UE4	UE5	Volume horaire
	92 heures	66 heures	116 heures	48 heures	80 heures		
<b>Agir en responsabilité</b>		X	X			X	182 heures
<b>Communiquer</b>	X					X	96 heures
<b>Piloter</b>	X	X	X	X		X	326 heures
<b>Maintenir</b>	X	X	X		X	X	358 heures

## IV - Évaluation

### IV – 1 Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

La compensation peut-elle s'appliquer au diplôme ?

Oui

Non

Des conditions d'assiduité s'appliquent-elles ?

Oui

Non

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

**Assiduité** : obligatoire (contrôlée par fiche de présence).

**Modalités de contrôle des connaissances** : contrôle continu

**Modalités d'obtention du diplôme** :

- Avoir suivi la formation avec un taux d'assiduité au moins égal à 90% (absences justifiées non comprises) ;
- Avoir une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des Unités d'Enseignement (UE).
- Avoir obtenu une moyenne générale pondérée au moins égale à 10 sur 20 aux UE de la formation. Pour calculer la moyenne générale, un coefficient est appliqué à chaque UE.
- Justifier d'une expérience professionnelle en relation avec l'objectif de la spécialisation du diplôme, formalisée dans un rapport et soutenance de stage et avoir obtenu une note au moins égale à 10 sur 20.

Le DU PLPA est délivré par le président de l'université sur proposition du jury ad'hoc dès lors que les critères précités sont satisfaits. Il confère la totalité des 60 crédits européens.

Les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.

Les étudiants n'ayant pas obtenus le diplôme reçoivent une attestation d'études, comportant la liste des unités d'enseignement capitalisables qu'ils ont acquis ainsi que les crédits européens correspondants, délivrée par le directeur de l'IUT.

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme

UE	Intitulé UE	EC	Coef.	Forme	Nature	
UE0 96 heures 12 ECTS	Communication et connaissance de l'entreprise	EC01	Techniques d'Expression et de Communication 1	2	CC	Écrit + Oral
		EC02	Anglais 1	2	CC	Écrit + Oral
		EC03	Projet Personnel et Professionnel	2	CC	Écrit + Oral
		EC04	Techniques d'Expression et de Communication 2	2	CC	Écrit + Oral
		EC05	Anglais 2	2	CC	Écrit + Oral
		EC06	Outils numériques	1	CC	Écrit
		EC07	RSE et enjeux environnementaux	1	CC	Écrit
UE1 66 heures 8,5 ECTS	Bases scientifiques et Outils de modélisation	EC11	Fondamentaux de mathématiques	2	CC	Écrit
		EC12	Fondamentaux de génie mécanique	1,5	CC	Écrit
		EC13	Fondamentaux de Génie électrique	2	CC	Écrit
		EC14	Mathématiques appliquées et informatique	3	CC	Écrit
UE2 116 heures 15 ECTS	Bases technologiques et connaissance des lignes de production automatisées	EC21	Technologie Mécanique et Fluidique	2	CC	Écrit
		EC22	Électricité et automatismes industriels 1	2	CC	Écrit
		EC23	Évaluer les risques lors d'une intervention simple dans l'industrie cosmétique et Pharmaceutique. Adopter un comportement adapté aux zones à atmosphère contrôlée.	2	CC	Écrit + Oral
		EC24	Habilitation électrique	2	CC	Écrit
		EC25	Électricité et automatismes industriels 2	2	CC	Écrit
		EC26	Conduite d'une démarche d'analyse des causes de pannes ou dysfonctionnements	1,5	CC	Écrit
		EC27	Introduction à la logistique industrielle	1,5	CC	Écrit
UE3 48 heures 6,5 ECTS	Outils de pilotage des lignes de production automatisées	EC31	Pilotage d'une ligne de production automatisée en fonctionnement normal	2	CC	Écrit
		EC33	Pilotage d'une ligne de production automatisée en régime transitoire et régime dégradé	1,5	CC	Écrit
		EC34	Optimisation et maîtrise de la production dans l'industrie cosmétique et pharmaceutique	1,5	CC	Écrit
		EC35	Optimisation de l'approvisionnement	1,5	CC	Écrit
UE4 80 heures 10 ECTS	Outils de maintenance des lignes de production automatisées	EC41	Méthodes et outils de la Maintenance	2	CC	Écrit
		EC42	Exécuter des opérations élémentaires de maintenance	2	CC	Rapport + Soutenance
		EC43	Remplacer un élément avec changement de modèle	2	CC	Rapport + Soutenance
		EC44	Mettre en place une action de maintenance Niv2	2	CC	Rapport + Soutenance
		EC45	Valider le remplacement d'un élément d'un système pluri-technique	2	CC	Rapport + Soutenance
UE5 8 ECTS	Expérience professionnelle	Stage et Mémoire professionnel	8	CT	Mémoire+Soutenance	
			<b>TOTAL</b>	<b>60</b>		

Modalité : CC (contrôle continu), CT (contrôle terminal)

Nature : écrit, oral, mémoire, rapport (si plusieurs modalités obligatoirement elles ne peuvent être à choix)

## IV – 2 Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé qui devra être publié quinze jours avant le début des épreuves.

NOM – prénom	FONCTION ou QUALITE
SEKKO Edgard	MCF - Président
SBAI Marie	MCF - Membre
LEBIAN Fabrice	PRAG - Membre
KULCZYCKI Éric	Professionnel - Membre
BUHOT Cyril	Professionnel – Membre
PELLETIER Hervé	Professionnel - Membre

## IV – 3 Evaluation des enseignements :

→ Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...

La formation disposera d'un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants, des enseignants de l'équipe pédagogique et des tuteurs d'apprentissage. Le conseil de perfectionnement se réunira au moins une fois par an pour analyser :

- les résultats de la formation,
- les résultats des évaluations des modules d'enseignement,
- la qualité des stages et le suivi de l'insertion professionnelle.

À l'issue de la prise de connaissance et d'analyse des éléments précités, il formule des recommandations en ce qui concerne les améliorations à mettre en œuvre.

Un rapport relatif au travail effectué par le conseil de perfectionnement est transmis au Conseil de l'IUT.

## IV – 4 Organisation de la formation :

**Précisez l'organisation calendaire : cours du soir, rythme, etc**

### Date de démarrage prévisionnel de la formation

- Pour la formation continue : 1<sup>er</sup> trimestre 2025
- Pour la formation en apprentissage : janvier 2026 après l'obtention du label DSP

Un modèle de calendrier de la formation est présenté à la page suivante.

Période entreprise apprentis  
Période stage initiaux

Période IUT

Période entreprise apprentis

Janvier	Février	Mars	Avril		Mai		Juin	Juillet	Août		Septembre	Octobre	Novembre	Décembre							
mer 01 <sup>1</sup>	sam 01	sam 01	mar 01	FI-FA	jeu 01		dim 01	mar 01		ven 01	FA	lun 01	FA	mer 01 <sup>40</sup>	sam 01	lun 01					
jeu 02	dim 02	dim 02	mer 02 <sup>14</sup>	FI-FA	ven 02		lun 02	FI-FA	mer 02 <sup>27</sup>		sam 02	mar 02	FA	jeu 02		dim 02	mar 02				
ven 03	lun 03	lun 03	jeu 03	FI-FA	sam 03		mar 03	FI-FA	jeu 03		dim 03	mer 03 <sup>36</sup>	FA	ven 03		lun 03	mer 03 <sup>49</sup>				
sam 04	mar 04	mar 04	ven 04	FI-FA	dim 04		mer 04 <sup>23</sup>	FI-FA	ven 04		lun 04	FA	jeu 04	FA	sam 04	mar 04	jeu 04				
dim 05	mer 05 <sup>6</sup>	mer 05 <sup>10</sup>	sam 05		lun 05		jeu 05	FI-FA	sam 05		mar 05	FA	ven 05	FA	dim 05	mer 05 <sup>45</sup>	ven 05				
lun 06	jeu 06	jeu 06	dim 06		mar 06		ven 06	FI-FA	dim 06		mer 06 <sup>32</sup>	FA	sam 06		lun 06	FI-FA	jeu 06	sam 06			
mar 07	ven 07	ven 07	lun 07	FI-FA	mer 07 <sup>19</sup>		sam 07		lun 07	FA	jeu 07	FA	dim 07		mar 07	FI-FA	ven 07	dim 07			
mer 08 <sup>2</sup>	sam 08	sam 08	mar 08	FI-FA	jeu 08		dim 08	mar 08	FA	ven 08	FA	lun 08	FA	mer 08 <sup>41</sup>	FI-FA	sam 08	lun 08				
jeu 09	dim 09	dim 09	mer 09 <sup>15</sup>	FI-FA	ven 09		lun 09	FI-FA	mer 09 <sup>28</sup>	FA	sam 09	mar 09	FA	jeu 09	FI-FA	dim 09	mar 09				
ven 10	lun 10	FA	lun 10		jeu 10	FI-FA	sam 10	mar 10	FI-FA	jeu 10	FA	dim 10		mer 10 <sup>37</sup>	FA	ven 10	FI-FA	lun 10	mer 10 <sup>50</sup>		
sam 11	mar 11	FA	mar 11		ven 11	FI-FA	dim 11	mer 11 <sup>24</sup>	FI-FA	ven 11	FA	lun 11	FA	jeu 11	FA	sam 11	mar 11	jeu 11			
dim 12	mer 12 <sup>7</sup>	FA	mer 12 <sup>11</sup>		sam 12		lun 12	FI-FA	jeu 12	FI-FA	sam 12	mar 12	FA	ven 12	FA	dim 12	mer 12 <sup>46</sup>	ven 12			
lun 13 <b>Retournée</b>	jeu 13	FA	jeu 13		dim 13		mar 13	FI-FA	ven 13	FI-FA	dim 13	mer 13 <sup>33</sup>	FA	sam 13		lun 13	FI-FA	jeu 13	sam 13		
mar 14	ven 14	FA	ven 14		lun 14	FA	mer 14 <sup>20</sup>	FI-FA	sam 14		lun 14	jeu 14	FA	dim 14		mar 14	FI-FA	ven 14	dim 14		
mer 15 <sup>3</sup>	sam 15	sam 15	mar 15	FA	jeu 15	FI-FA	dim 15	mar 15	FA	ven 15		lun 15		mer 15 <sup>42</sup>	FI-FA	sam 15	lun 15				
jeu 16	dim 16	dim 16	mer 16 <sup>16</sup>	FA	ven 16	FI-FA	lun 16		mer 16 <sup>29</sup>	FA	sam 16	mar 16		jeu 16	FI-FA	dim 16	mar 16				
ven 17	lun 17	FA	lun 17	FI-FA	jeu 17	FA	sam 17	mar 17		jeu 17	FA	dim 17		mer 17 <sup>38</sup>		ven 17	FI-FA	lun 17	FA	mer 17 <sup>51</sup>	
sam 18	mar 18	FA	mar 18	FI-FA	ven 18	FA	dim 18	mer 18 <sup>25</sup>		ven 18	FA	lun 18	FA	jeu 18		sam 18	mar 18	FA	jeu 18		
dim 19	mer 19 <sup>8</sup>	FA	mer 19 <sup>12</sup>	FI-FA	sam 19		lun 19	FI-FA	jeu 19		sam 19	mar 19	FA	ven 19		dim 19	mer 19 <sup>47</sup>	FA	ven 19		
lun 20	jeu 20	FA	jeu 20	FI-FA	dim 20		mar 20	FI-FA	ven 20		dim 20	mer 20 <sup>34</sup>	FA	sam 20		lun 20	FI-FA	jeu 20	FA	sam 20	
mar 21	ven 21	FA	ven 21	FI-FA	lun 21		mer 21 <sup>21</sup>	FI-FA	sam 21		lun 21	FA	jeu 21	FA	dim 21		mar 21	FI-FA	ven 21	FA	dim 21
mer 22 <sup>4</sup>	sam 22	sam 22	mar 22		jeu 22	FI-FA	dim 22	mar 22	FA	ven 22	FA	lun 22		mer 22 <sup>43</sup>	FI-FA	sam 22	lun 22				
jeu 23	dim 23	dim 23	mer 23 <sup>17</sup>		ven 23	FI-FA	lun 23		mer 23 <sup>30</sup>	FA	sam 23	mar 23		jeu 23	FI-FA	dim 23	mar 23				
ven 24	lun 24	FI-FA	lun 24	FI-FA	jeu 24		sam 24	mar 24		jeu 24	FA	dim 24		mer 24 <sup>39</sup>		ven 24	FI-FA	lun 24	FA	mer 24 <sup>52</sup>	
sam 25	mar 25	FI-FA	mar 25	FI-FA	ven 25		dim 25	mer 25 <sup>26</sup>		ven 25	FA	lun 25	FA	jeu 25		sam 25	mar 25	FA	jeu 25		
dim 26	mer 26 <sup>9</sup>	FI-FA	mer 26 <sup>13</sup>	FI-FA	sam 26		lun 26	FI-FA	jeu 26		sam 26	mar 26	FA	ven 26		dim 26	mer 26 <sup>48</sup>	FA	ven 26		
lun 27	jeu 27	FI-FA	jeu 27	FI-FA	dim 27		mar 27	FI-FA	ven 27		dim 27	mer 27 <sup>35</sup>	FA	sam 27		lun 27	FI-FA	jeu 27	FA	sam 27	
mar 28	ven 28	FI-FA	ven 28	FI-FA	lun 28		mer 28 <sup>22</sup>	FI-FA	sam 28		lun 28	FA	jeu 28	FA	dim 28		mar 28	FI-FA	ven 28	FA	dim 28
mer 29 <sup>5</sup>		sam 29	mar 29		jeu 29	FI-FA	dim 29	mar 29	FA	ven 29	FA	lun 29		mer 29 <sup>44</sup>	FI-FA	sam 29	lun 29				
jeu 30		dim 30	mer 30 <sup>18</sup>		ven 30	FI-FA	lun 30		mer 30 <sup>31</sup>	FA	sam 30	mar 30		jeu 30	FI-FA	dim 30	mar 30				
ven 31		lun 31	FI-FA		sam 31			jeu 31	FA	dim 31				ven 31	FI-FA		mer 31 <sup>1</sup>				

Indiquez si l'étudiant pourra suivre la formation sous un format modulaire

Oui

Non

## V – Détermination du coût de la formation et du tarif applicable

Les frais de formation (ou tarif) du diplôme d'université sont unique, quel que soit le public visé. Des frais différents peuvent être envisagés si les prestations sont différentes selon les publics visés. Cette tarification particulière devra être justifiée.

Les droits de formation ou tarif s'entendent hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

6 000,00 €

Seuil d'ouverture proposé :

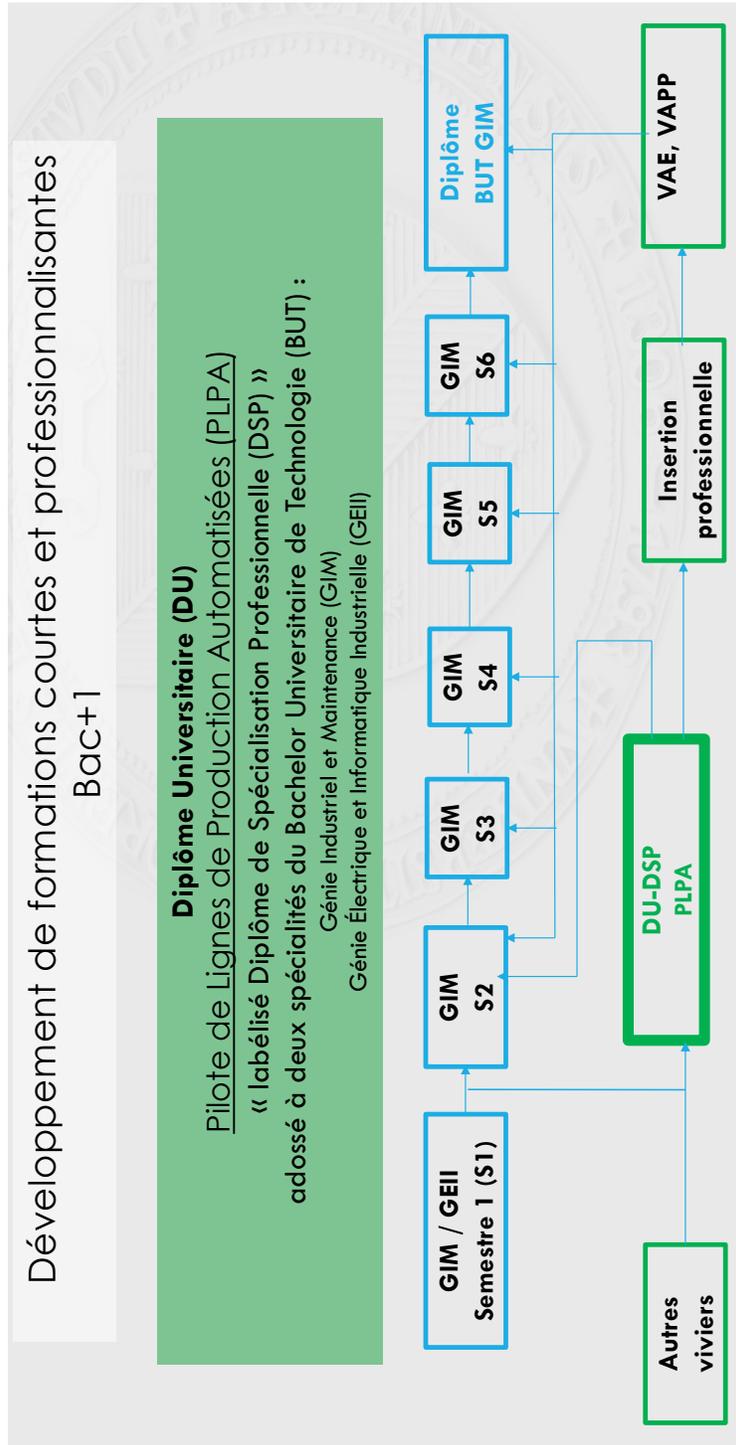
14 stagiaires/étudiants

**Joindre l'annexe « coût » dûment complétée** - Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter : [dppa@univ-orleans.fr](mailto:dppa@univ-orleans.fr)

**Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.  
La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.**

# ANNEXE 1

## Positionnement du DU PLPA dans l'offre de formation de l'IUT de Chartres



## ANNEXE 2

### Évaluation du coût de la formation

Formation :	DU DSP Pilotage et Maintenance de Lignes de Production Automatisées		
Regroupement disciplinaire	Mathématiques, stic, ingénierie		
Libellé DU			
Porteur :			
Année :	SEFCO Juillet 2024		

#### Coût Standard

		Nb	Coût unitaire	Total
<b>PRODUITS</b>	<b>Total produits</b>			
	Droits d'inscriptions (1)		175 €	- €
	Frais de formation (2)	21	6 000 €	126 000 €
	Subvention			- €
	<b>Total Général (a)</b>			126 000 €

		Nb	Coût unitaire	Total
<b>CHARGES</b>	<b>Total charges</b>			
	Coûts totaux liés au projet			
	<i>Coûts directs</i>			
	Coût des heures de la maquette math et ingenierie	324	194 €	62 856 €
	coût des heures de la maquette sciences humaines	80	177 €	14 160 €
	Prime pédagogique du responsable	1	1 200 €	1 200 €
	<b>Total coût direct (b)</b>			78 216 €
	<b>MARGE SUR COUT DIRECT (a-b) = c</b>			47 784 €
	<i>Coûts indirects</i>			
	Participation au coût indirect d'une heure d'enseignement math	324	108 €	34 992 €
	Participation au coût indirect d'une heure d'enseignement (SH)	82	114 €	9 348 €
<b>Résultat (c-d)</b>			3 444 €	

## **ANNEXE 3**

Lettres de soutien et partenariat pour l'ouverture du DU DSP



IUT de Chartres  
1 place Roger Joly  
28 000 CHARTRES

A Chartres, le 27 août 2024

Objet : Lettre de soutien à l'ouverture de nouvelles formations à l'IUT de Chartres – Eure & Loir

Monsieur le Président,

L'IUT de Chartres souhaite mettre en place de nouvelles formations répondant aux besoins en recrutement sur le département d'Eure & Loir et sur la région Centre-Val-de-Loire dans la filière industrielle, notamment au profit des industriels de la filière cosméto-pharmaceutique, largement représentés sur ce territoire.

L'action de l'IUT de Chartres s'inscrit pleinement dans l'ambition portée par France 2030 de réindustrialiser notre pays. Elle s'inscrit aussi dans les axes de travail du SLERSI 28 et des labels « Territoires d'Industrie » de Chartres Métropole, de l'Agglomération de Dreux.

En tant que représentant de POLEPHARMA, je soutiens fortement cette initiative.

Créé en 2002, Polepharma est la Filière industrielle pharmaceutique française. Notre organisation rassemble 440 adhérents (usines de production de médicaments, fournisseurs, institutions publiques et privées, centres de recherche et organismes de formation), soit plus de 70 000 emplois répartis sur tous les acteurs de la filière.

Polepharma est ancré en région Centre-Val-de-Loire et plus particulièrement en Eure & Loir, département où il a été créé. La Région Centre-Val-de-Loire est en effet la 3<sup>ème</sup> région productrice de médicaments en France et le département 28 l'un des bassins industriels pharmaceutiques majeurs en région.



Polepharma stimule le développement économique et fédère tous les acteurs de la filière (bio)pharmaceutique en favorisant la compétitivité, l'innovation et l'attractivité au service de l'emploi.

La croissance de l'emploi et les besoins en recrutement sont particulièrement importants au sein des sites de production de nos adhérents sur le territoire de Chartres et de Dreux, mais aussi sur la région dans les domaines suivants :

- Production notamment conduite de ligne
- Maintenance industrielle
- Informatique et robotique industrielle

Nous apportons tout notre soutien à ce projet compte tenu de son caractère structurant quant à l'ouverture des formations suivantes :

- DSP Pilote de lignes de production automatisée
- Bachelor Robotique Vision et Intelligence Artificielle
- Bachelor Gestion Administrative et Commerciale des Organisations, au profit des industriels de la filière.

Ceci afin de répondre aux nouveaux besoins en compétences de nos entreprises. Vous pouvez également compter sur la mobilisation de nos équipes pour la réussite de cette initiative.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées

Fabien RIOLET  
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabien Riolet', with a long horizontal stroke extending to the right.

**Lettre de Soutien à l'ouverture  
de nouvelles formations à l'IUT de Chartres**

A retourner par e-mail ou via ce lien : <https://forms.office.com/e/2aKWHkCQww>

L'organisme ..... *COSMETIC VALLEY* .....  
située à : *Chartres*  
avec le domaine d'activités ..... *industrie cosmétique* .....  
et représentée par Madame / Monsieur ..... *Soline GOJET* .....  
avec la fonction de ..... *Directrice générale adjointe* .....

apporte son soutien dans les projets d'ouverture des formations suivantes :

- DSP Pilote de lignes de production automatisées ;
- Bachelor Robotique Vision et Intelligence Artificielle ;
- Bachelor Gestion Administrative et Commerciale des Organisations ;

Ce soutien se concrétisera notamment par :

- le recrutement et l'encadrement d'apprentis ;
- l'accueil et l'encadrement de stagiaire ;
- des propositions de thèmes de projets transverses tertiaires ;
- la participation à des enseignements professionnalisants, à des conférences ;
- l'accueil de jeunes diplômés à l'issue du diplôme si de réelles embauches existent ;
- l'envoi de salariés de l'entreprise en formation continue sur certains modules de cette formation ;

Autres, à préciser ( *possibilité pour les étudiants de publier leurs demandes de stages* )

La direction de l'IUT de Chartres vous remercie pour votre aide.

Fait à *Chartres* ..... , le *26/08/2024* .....



**COSMETIC VALLEY** Signature et cachet  
DE L'INDUSTRIE  
COSMÉTIQUE  
MONDIALE

1, place de la Cathédrale 28000 Chartres - France  
Tél. + 33 2 37 211 211 - [www.cosmetic-valley.com](http://www.cosmetic-valley.com)



**Lettre de Soutien à l'ouverture  
de nouvelles formations à l'IUT de Chartres**

A retourner par e-mail ou via ce lien : <https://forms.office.com/e/2aKWHkCQvw>

L'organisme CCI Eure et Loir  
située à : 5 bis avenue Marcel Proust 28000 Chartres  
avec le domaine d'activités Commerce - Industrie  
et représentée par Madame / Monsieur Bequain Bruno  
avec la fonction de Président

apporte son soutien dans les projets d'ouverture des formations suivantes :

- DSP Pilote de lignes de production automatisées ;
- Bachelor Robotique Vision et Intelligence Artificielle ;
- Bachelor Gestion Administrative et Commerciale des Organisations ;

Ce soutien se concrétisera notamment par :

- le recrutement et l'encadrement d'apprentis ;
- l'accueil et l'encadrement de stagiaire ;
- des propositions de thèmes de projets transverses tertiaires ;
- la participation à des enseignements professionnalisants, à des conférences ;
- l'accueil de jeunes diplômés à l'issue du diplôme si de réelles embauches existent ;
- l'envoi de salariés de l'entreprise en formation continue sur certaines modules de cette formation ;

- Autres, à préciser (Information auprès de nos élus et ressortissants -

La direction de l'IUT de Chartres vous remercie pour votre aide.

Fait à Chartres, le 26/08/24

Signature et cachet





IUT de Chartres  
Att d'Edgard Sekko  
Directeur de l'IUT de Chartres  
1 place Roger Joly  
28000 CHARTRES

Tours, le 22 août 2024

**Objet : Soutien du CFA des Universités à l'ouverture de nouvelles formations**

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt des projets de formation que votre établissement proposera prochainement, notamment le Diplôme de Spécialisation Professionnelle (DSP) en pilotage de lignes de production automatisées, le Bachelor Robotique Vision et Intelligence Artificielle, ainsi que le Bachelor Gestion administrative et commerciale des Organisations.

Ces initiatives s'inscrivent parfaitement dans la dynamique de développement des compétences prioritaires pour nos industries et sont en adéquation avec les besoins croissants des entreprises en termes d'innovation et de gestion. Nous avons le plaisir de vous informer que le CFA des Universités Centre-Val de Loire soutient pleinement ces projets. Nous nous engageons à accompagner activement la relation avec les entreprises pour identifier et valoriser des offres d'apprentissage adaptées à chacun de ces cursus.

En outre, le CFA des Universités mettra tout en œuvre pour assurer la préparation rigoureuse des apprentis afin de faciliter leur insertion professionnelle dans les secteurs industriels. Nous sommes convaincus que cette collaboration contribuera significativement à rendre ces formations attractives et à garantir une excellente employabilité aux futurs diplômés.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et pour organiser les actions à entreprendre ensemble pour la bonne réussite de ces projets.

Dans l'attente de travailler conjointement sur ces projets, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Françoise LE VÉZU  
Directrice

**Lettre de Soutien à l'ouverture  
de nouvelles formations à l'IUT de Chartres**

A retourner par e-mail ou via ce lien : <https://forms.office.com/e/2aKWHkCQvw>

L'organisme Novo Nordisk  
située à : 45 AVENUE D'ORLEANS  
avec le domaine d'activités ENTREPRISE PHARMACEUTIQUE  
et représentée par Madame / Monsieur ROQUES David  
avec la fonction de DIRECTEUR PRODUCTION SUPPORT

apporte son soutien dans les projets d'ouverture des formations suivantes :

- DSP Pilote de lignes de production automatisées ;
- Bachelor Robotique Vision et Intelligence Artificielle ;
- Bachelor Gestion Administrative et Commerciale des Organisations ;

Ce soutien se concrétisera notamment par :

- le recrutement et l'encadrement d'apprentis ;
- l'accueil et l'encadrement de stagiaire ;
- des propositions de thèmes de projets transverses tertiaires ;
- la participation à des enseignements professionnalisants, à des conférences ;
- l'accueil de jeunes diplômés à l'issue du diplôme si de réelles embauches existent ;
- l'envoi de salariés de l'entreprise en formation continue sur certaines modules de cette formation ;

La direction de l'IUT de Chartres vous remercie pour votre aide.

Fait à Chartres, le 09/09/2024

Signature et cachet

  
NOVO NORDISK  
PRODUCTION SAS  
45, avenue d'Orléans  
28000 CHARTRES  
Tél. : 02 37 91 41 00 - APE 2120 Z  
SIRET 451 375 638 00017



Lettre de Soutien à l'ouverture  
de nouvelles formations à l'IUT de Chartres

A retourner par e-mail ou via ce lien : <https://forms.office.com/e/2aKWHkCQvw>

L'organisme PUIG FRANCE

située à : Chartres

avec le domaine d'activités Fabrication et conditionnement de parfums

et représentée par Madame / Monsieur SIBIAT Emmanuelle

avec la fonction de RRH Opérations et Relations Sociales France

apporte son soutien dans les projets d'ouverture des formations suivantes :

- DSP Pilote de lignes de production automatisées ;
- Bachelor Robotique Vision et Intelligence Artificielle ;
- Bachelor Gestion Administrative et Commerciale des Organisations ;

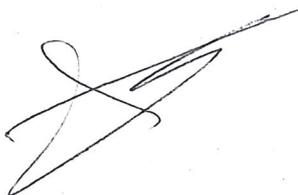
Ce soutien se concrétisera notamment par :

- le recrutement et l'encadrement d'apprentis ;
- l'accueil et l'encadrement de stagiaire ;
- des propositions de thèmes de projets transverses tertiaires ;
- la participation à des enseignements professionnalisants, à des conférences ;
- l'accueil de jeunes diplômés à l'issue du diplôme si de réelles embauches existent ;
- l'envoi de salariés de l'entreprise en formation continue sur certaines modules de cette formation ;

La direction de l'IUT de Chartres vous remercie pour votre aide.

Fait à Chartres, le 08/07/2024

Signature et cachet



**PUIG France**

ZI de Beaulieu  
Rue Charles TELLIER  
28000 CHARTRES

Tél. : 33(0)2 36 25 60 60  
SIRET 380 681 833 00063



**Lettre de Soutien à l'ouverture  
de nouvelles formations à l'IUT de Chartres**

A retourner par e-mail ou via ce lien : <https://forms.office.com/e/2aKWHkCQvw>

L'organisme LORILLARD

située à : Chartres

avec le domaine d'activités fabrication de menuiseries

et représentée par Madame / Monsieur NICHEL Severino

avec la fonction de .....

apporte son soutien dans les projets d'ouverture des formations suivantes :

- DSP Pilote de lignes de production automatisées ;
- Bachelor Robotique Vision et Intelligence Artificielle ;
- Bachelor Gestion Administrative et Commerciale des Organisations ;

Ce soutien se concrétisera notamment par :

- le recrutement et l'encadrement d'apprentis; en fonction des candidats
- l'accueil et l'encadrement de stagiaire;
- des propositions de thèmes de projets transverses tertiaires ;
- la participation à des enseignements professionnalisants, à des conférences ;
- l'accueil de jeunes diplômés à l'issue du diplôme si de réelles embauches existent ;
- l'envoi de salariés de l'entreprise en formation continue sur certaines modules de cette formation ;

La direction de l'IUT de Chartres vous remercie pour votre aide.

Fait à Chartres, le 9 juillet 2024

Signature et cachet

GROUPE  
**LORILLARD**  
MENUISERIE DE PÂTEMENT  
ETS LORILLARD - L'Alpim - avenue Gustave Eiffel  
28000 CHARTRES - Tél. 02 37 91 75 75  
S.A.S. au Capital de 2.100.000 € - RCS Chartres 805 420 205

